

## Qualification

### Trois axes de développement pour Qualifelec

« **J**e souhaite faire augmenter la prescription et l'exigence de la qualification Qualifelec, tant dans les marchés privés que publics. Nous avons besoin que les donneurs d'ordres, les architectes, les bureaux d'études, les maîtres d'ouvrage... adoptent cette démarche pour intervenir sur leurs marchés. Et nous comptons sur nos membres qui ont tout intérêt à relayer ces enjeux. » Ainsi s'exprime Thierry Schott, élu le 23 juin - à la suite d'Yves Jalageas - président de Qualifelec, l'organisme historique de la qualification des professionnels du génie électrique et énergétique. A fin mai, quelque 7 060 entreprises étaient qualifiées.

Afin d'atteindre cet objectif, le nouveau président peut s'appuyer sur la réglementation. « Elle nous aide, poursuit celui qui codirige l'entreprise familiale Loeber, basée à Schiltigheim, près de Strasbourg, avec son fils Gabriel. Je pense à celle sur les colonnes montantes, car Enedis exige la qualification pour intervenir sur les chantiers, ou à celle sur le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques. » Rappelons que le gouvernement a de fortes ambitions en la matière : il souhaite par exemple que l'ensemble des aires de service du réseau autoroutier français soit équipé en bornes de recharge rapide au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour aider les gestionnaires du réseau, il mobilise 100 millions d'euros du plan France Relance. Ces stations devront comporter au minimum quatre points de recharge rapide avec un focus mis sur les installations permettant une recharge en moins de vingt minutes.

**Adapter l'offre.** Autre ambition pour Thierry Schott : adapter l'offre de qualification aux évolutions du marché. « Je pense, par exemple, au développement de l'hydrogène, au smart building... » Des qualifications nouvelles sont donc à prévoir. Dernier objectif, et pas des moindres : la dématérialisation de la certification. Le nouveau président promet que d'ici à la fin de son mandat (d'une durée de quatre ans) il sera possible de monter un dossier de demande en ligne, et de l'instruire, toujours à distance. ● Barbara Kiraly

le Moniteur 20 Août 2021.